

CONSEIL MUNICIPAL DE GLUN (Ardèche)

Séance du 4 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre du mois de décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GLUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUYTON Jacques, Maire.

Présents :

LUYTON Jacques, maire
PEYTEL Jean-Jacques, premier adjoint
TRAVERSE Xavier, deuxième adjoint
ARGAUD Laurent, conseiller
BOURDIN Ghislaine, conseillère
DEJARDIN Caroline, conseillère
DUTOUR Nathalie, conseillère
DUTOUR Pierre, conseiller
HEYDEL-GRILLERE Laurence, conseillère
MAZOYER Rémi, conseiller
VINCENT Jacqueline, conseillère

Absents excusés :

ALLEMAND Antoine, conseiller, pouvoir à LUYTON Jacques
FOURNON Chantal, conseillère, pouvoir à VINCENT Jacqueline
ROUSSET Philippe, conseiller

Absente :

MOURROZ Sandrine, conseillère

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16/10/2023 à 13 voix POUR.

LISTE DES DELIBERATIONS :

- **2023-025**
Objet : Avenant à la convention de participation Prévoyance « MNT – CGD07 ».
Nature du vote : 13 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.
- **2023-026**
Objet : Convention 2024-2026 avec Arche Agglo - Adhésion au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme.
Nature du vote : 13 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.
- **2023-027**
Objet : Convention 2024-2026 avec Arche Agglo – Soutien technique aux Communes.
Nature du vote : 13 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.
- **2023-028**
Objet : Convention de mise en place d'un site de compostage collectif avec Arche Agglo.
Nature du vote : 13 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.

- **2023-029**
Objet : Convention de superposition d'affectations sur le domaine public concédé à la CNR au profit de la commune de Glun et d'Arche Agglo pour les aménagements de la lône de la Marette sur la Commune de Glun.
Nature du vote : 13 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.

- **2023-030**
Objet : Remboursement pour l'acquittement des frais d'immatriculation avancés par Monsieur le Maire.
Nature du vote : 11 POUR et 2 ABSECTIONS.
Décision : Adoptée à la majorité.

- **2023-031**
Objet : Avenant n°33 à la convention du 2 avril 1990 de participation de notre commune aux frais scolaires en écoles publiques, avec la commune de MAUVES. Année scolaire 2022-2023.
Nature du vote : 11 POUR et 2 ABSECTIONS.
Décision : Adoptée à la majorité.

- **2023-032**
Objet : Participation de la Commune de résidence aux frais scolaires 2022-2023 des enfants de La Roche de Glun allant à l'école privée de Glun - Avenant 19 à la convention du 8 mars 2004.
Nature du vote : 12 POUR et 1 ABSEPTION.
Décision : Adoptée à la majorité.

- **2023-033**
Objet : Adhésion au service commun « pilotage administratif et financier de l'entente relative au service de gestion des animaux errants ».
Nature du vote : 11 POUR et 2 ABSECTIONS.
Décision : Adoptée à la majorité.

- **2023-034**
Objet : Décision modificative n°3.
Nature du vote : 13 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.

**Le Maire,
Jacques LUYTON**



**Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques PEYTEL**

